



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-8552>

Département(s) de publication : **78, 75**

Annonce n° **25-8552**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de suivi-animation post plan de sauvegarde de la copropriété « NEPTUNE » à Mantes-la-Jolie dans le cadre de l'ORCOD-IN

Description : Le présent marché a pour objet une mission de suivi-animation post plan de sauvegarde pour la copropriété « NEPTUNE » de l'ORCOD-IN de Mantes-la-Jolie. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP et ses annexes.
Durée du marché : Le présent marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 30 mois. La nature du marché public projeté est la suivante : un marché de service au sens de l'article L.1111-4 du Code de la commande publique. Le présent marché est un marché de prestations intellectuelles soumis aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Prestations Intellectuelles, approuvé par l'arrêté du 30 Mars 2021.

Identifiant de la procédure : c09aa316-8d18-4c88-b71f-e61a51bf4ec5

Identifiant interne : ORCOD202501

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La présente consultation sera passée en procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79411000 Services de conseil en gestion générale

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79400000 Conseil en affaires et en gestion et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79993000 Services de gestion d'immeubles et d'installations

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 75123000 Services administratifs du logement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 85300000 Services d'action sociale et services connexes

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE

CONSULTATION DES ENTREPRISES : Le dossier de consultation pourra être retiré gratuitement par les candidats par voie dématérialisée à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr GROUPEMENT D'ENTREPRISES ET SOUS-TRAITANCE :

Groupement d'entreprises : Les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. Le groupement pourra être solidaire ou conjoint. Le groupement est solidaire lorsque chacun des prestataires du groupement est engagé pour la totalité du marché, que l'opération soit ou non divisée en lots. Dans cette forme de groupement, l'un des prestataires membres du groupement, désigné dans l'acte d'engagement comme mandataire, représente l'ensemble des membres vis-à-vis de la personne publique de la partie contractante et coordonne les prestations du groupement. L'acte d'engagement est un document unique qui indique le montant total du marché et l'ensemble des prestations que les membres du groupement s'engagent solidairement à réaliser. Le présent règlement de consultation interdit aux candidats de présenter pour le même marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. Nota : après l'attribution du marché, en cas de groupement d'entreprises conjoint, le mandataire devra être solidaire. En effet, il est nécessaire au bon déroulement du marché que chacune des missions soient conduites simultanément et sans interruption. L'EPFIF souhaite donc pouvoir compter sur le mandataire en cas de groupement, pour conduire les missions attendues. Sous-traitance : Conformément aux articles L. 2193-1 à L. 2193-14 et R. 2193-1 à R. 2193-22 du Code de la commande publique, le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties de son marché, sous réserve de l'acceptation du ou des sous-traitants par le pouvoir adjudicateur et de l'agrément par lui des conditions de paiement de chaque sous-traitant. Cependant, il est rappelé que la sous-traitance totale est interdite. Par ailleurs, un nouveau formulaire DC4 est applicable depuis le 1er janvier 2024 (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>). SOUMISSIONNAIRES APPARTENANT A UN MEME GROUPE : Les soumissionnaires appartenant à un même groupe et souhaitant remettre des offres séparées, doivent transmettre les éléments suivants : - Une déclaration indiquant leurs liens, - Un organigramme du groupe de sociétés auxquels ils appartiennent avec les informations jugées utiles en fonction du secteur d'activité considéré (niveau de participation financière, structure décisionnelle etc.). Ces éléments permettront au pouvoir adjudicateur de déterminer si les soumissionnaires sont autonomes et indépendants DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CANDIDATURE : Cf. article 10.1 du Règlement de Consultation (RC). DOCUMENTS A

PRODUIRE POUR L'OFFRE : Cf. article 10.2 du RC. TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES : Conformément aux articles R. 2152-3 à 5 du Code de la commande publique, dans le cas où certaines offres paraîtraient anormalement basses y compris pour la part du marché sous-traité, les candidats concernés devront être en mesure de fournir toutes les justifications sur la composition de leur offre et fournir tous les renseignements qui leur seront demandés par le pouvoir adjudicateur pour lui permettre d'apprécier si le(s) montant(s) proposé(s) est (sont) susceptible(s) de couvrir les coûts du marché. Si les informations fournies ne permettent pas au soumissionnaire de justifier son (ses) prix, l'offre sera rejetée. MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION : Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détails au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever de quelconque réclamation à ce sujet. Le délai ci-dessus fixé sera décompté à partir de la date de mise en ligne des documents modifiés. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Pour tous renseignements complémentaires nécessaires à la préparation des offres, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats, il sera possible d'adresser les demandes au service marchés directement sur la messagerie de la plateforme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>). La demande devra parvenir au plus tard le 20 février 2025 pour permettre au maître de l'ouvrage de formuler une réponse en temps utile. Les demandes jugées tardives n'engagent pas le maître d'ouvrage et ne peuvent avoir de conséquence sur la validité de la procédure.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de suivi-animation post plan de sauvegarde de la copropriété « NEPTUNE » à Mantes-la-Jolie dans le cadre de l'ORCOD-IN

Description : Le présent marché a pour objet une mission de suivi-animation post plan de sauvegarde pour la copropriété « NEPTUNE » de l'ORCOD-IN de Mantes-la-Jolie. La description des prestations et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le CCTP et ses annexes. Les délais d'exécution sont indiqués au CCAP et au CCTP. Le marché est conclu à prix global et forfaitaire.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79411000 Services de conseil en gestion générale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79400000 Conseil en affaires et en gestion et services connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79993000 Services de gestion d'immeubles et d'installations

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75123000 Services administratifs du logement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 85300000 Services d'action sociale et services connexes

5.1.3 Durée estimée

Durée : 30 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Description : Pour présenter leur candidature, les entreprises doivent : => Soit utiliser la déclaration de candidature (DECA) ou les formulaires DC1, DC2 accompagné des annexes suivantes : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et de ses éventuels cotraitants des 3 dernières années ou des 3 derniers exercices disponibles ; - Un descriptif des moyens humains de la société (organigramme de la société / répartition des missions au sein du groupement le cas échéant) ; - Une présentation des références (Expériences similaires dans le suivi-animation de dispositifs d'accompagnement des copropriétés privées) ; - Les renseignements administratifs en application des articles L.2141-1 à L.2141-5 du code de la commande publique. En l'absence de références, le candidat pourra par tout moyen et à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations. L'appréciation des éléments de capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences requises pour l'exécution du marché. Seule la déclaration de candidature jointe au dossier de consultation ou les formulaires DC1, DC2 doivent être complétés accompagnés de leurs annexes. Toutefois, s'ils le souhaitent les candidats peuvent joindre dès le dépôt de leur candidature les éléments mentionnés au 10.1.2 du Règlement de Consultation ou indiquer comment y accéder. => Soit compléter le DUME (Document Unique de Marché Européen) conformément à l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique. En outre, en cas de sous-traitance, le candidat doit fournir une déclaration de sous-traitance (DC4) (<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) dûment complétée et signée.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : L'équipe dédiée aux missions, notée sur 20 points et répartie comme suit : - Sous-critère 1 : Qualifications et composition de l'équipe dédiée à l'exécution du présent marché, appréciées sur la base des CV, des compétences, et des références. Pondération : 12 points ; - Sous-critère 2 : Dimensionnement et disponibilité de l'équipe, appréciés sur la base du mémoire technique et de la DPGF détaillée. Pondération : 8 points.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : La méthodologie proposée pour la réalisation des missions, notée sur 40 points et répartie comme suit : - Sous-critère 1 : La connaissance du territoire et la compréhension des enjeux du plan de sauvegarde en cours dans le cadre d'une ORCOD-IN. Pondération : 4 points ; - Sous-critère 2 : La description et la qualité des propositions pour répondre à chacune des missions du suivi-animation du plan de sauvegarde, pondération : 30 points, à savoir : -> Poursuivre l'accompagnement des instances de gestion, faciliter l'appropriation par les copropriétaires de la gestion de leur immeuble et impliquer l'ensemble des habitants dans la vie de la résidence, 10 points ; -> Accompagnement social des ménages en difficulté, 3 points ; -> Poursuivre le redressement financier de la copropriété, 4 points ; -> Accompagner la copropriété dans la définition et la réalisation d'une seconde phase de travaux, 13 points. - Sous-critère 3 : La méthodologie relationnelle et organisationnelle proposée. Pondération : 6 points.

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 3 : Le prix, apprécié au regard de la DPGF, noté sur 40 points.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/02/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Modalités essentielles de financement et de paiement : Le règlement des dépenses se fera par virement à 30 jours. Les prix peuvent être révisés selon les modalités détaillées dans le CCAP. Le titulaire pourra présenter des demandes d'acomptes dans les conditions fixées au CCAP. Le titulaire pourra

bénéficiaire d'une avance versée dans les conditions fixées au CCAP. Financement du marché : Budget de fonctionnement sur fonds propres.

Informations relatives aux délais de recours : En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.551-1 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 11 jours calendaires à compter de la date d'envoi de la notification de la décision de rejet pour exercer un référé précontractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de justice administrative (L.551-13 et suivants), le candidat dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution pour exercer un référé contractuel devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. En vertu des dispositions du Code de la justice administrative (L.211-4 et R.421-4 à R.421-5), le candidat dispose d'un délai de 2 mois à compter du jour de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées pour exercer un recours contentieux devant le tribunal administratif susmentionné ci-avant. Ce recours peut être assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension exercé dans les conditions mentionnées à l'article L.521-1 du Code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Versailles

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Organisation qui traite les offres : Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Public Foncier Ile-de-France

Numéro d'enregistrement : 495 120 008 00026

Adresse postale : 4-14 rue Ferrus

Ville : PARIS

Code postal : 75014

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : service-marches@epfif.fr

Téléphone : +33140789090

Adresse internet : <https://www.epfif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177 800 059 00012

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : VERSAILLES CEDEX

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Adresse internet : <https://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 83bf1a28-e2d3-47cd-a3fa-99b4790e05d8 - 04

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/01/2025 à 16:02

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2025